

Demande de permis – Captage des eaux souterraines

Notes importantes

- Une fois votre demande transmise à la Municipalité, cette dernière peut prendre un délai allant jusqu'à 30 jours avant de délivrer le permis. Aucun travail ne peut débuter avant l'obtention de votre permis.
- Il est possible que des documents ou renseignements supplémentaires vous soient exigés lors de l'analyse de votre demande.
- Seules les demandes complètes seront traitées.
- Ce document est un formulaire de demande de permis. Il ne vous autorise en aucun cas à effectuer les travaux demandés. L'application de la réglementation prévaut.

Indentification du demandeur

Propriétaire	Exécutant des travaux
Nom :	Date :
Courriel :	Téléphone :
Adresse de l'immeuble concerné :	
Municipalité :	

Exécution des travaux

*Détenir une licence RBQ appropriée est obligatoire pour tout ouvrage de captage d'eau

Cocher si l'exécutant est aussi le demandeur			
Exécutant :			
Adresse de l'entreprise :			
Nom du responsable:		Téléphone :	
Courriel :		N° licence RBQ :	

Présentation de la demande

Motif des travaux :	Nouvelle construction résidentielle Puits désuet ou asséché Autre :		
Nature de la demande :	Nouvel ouvrage	Modification d'un ouvrage existant	
Type de bâtiment desservi :	Résidentiel Commercial Autre :	Industriel Institutionnel	
Capacité recherchée :	Inférieure à 75 m ³ /jour	Supérieure à 75 m ³ /jour	
Type d'ouvrage :	Puits tubulaire Puits de surface	Puits tubulaire scellé Pointe filtrante	Captage de source
Type de captage :	Tubage ASTM A53 OU A589 grade B acier Tubage ASTM A409 acier inoxydable Plastique Cylindre de béton Diamètre intérieur :		

Localisation de l'ouvrage (puits)

*Plan à fournir obligatoirement

L'ouvrage est-il situé en zone inondable (ZI)?	Oui	Non	
Si Oui, ZI récurrence 0-20 ans	ZI récurrence 20-100 ans	Indéterminée	
L'ouvrage est-il situé dans la rive d'un cours d'eau?	Oui	Non	
<i>Indiquez les distances en mètre</i>			
Distance d'une parcelle en culture :			
Distance d'une aire de compostage :			
Distance d'une installation d'élevage :			

Distance d'une cour d'exercice d'un élevage :	
Distance d'un pâturage :	
Distance d'un site d'entreposage de déjection :	
Distance d'une fosse septique (la vôtre et celle d'un voisin) :	Vous : Voisin :
Distance d'un élément épurateur (le vôtre et celui d'un voisin) :	Vous : Voisin :

Planification des travaux

Date de début :		Date de fin :	
Valeur approximative des travaux :			

Traitement des eaux usées

Système actuel de traitement des eaux usées :	Égouts Installation septique existante Installation septique prévue*
*Le permis d'installation septique doit être délivré avant le permis de puits.	

Documents à joindre

<p>Plan et/ou croquis décrivant clairement le projet et indiquant</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ les dimensions de l'ouvrage à construire et l'ouvrage existant, lorsque présent ○ l'emplacement des travaux ○ la distance avec les limites du terrain ○ la distances entre l'ouvrage et les installations sanitaires, lorsque présentes <p>Procuration vous autorisant à effectuer la demande et à signer les documents, si vous n'êtes pas le propriétaire des lieux</p> <p>Après les travaux Le rapport de forage fait par l'entrepreneur doit être fourni à l'inspecteur municipal après les travaux.</p>
--



Je, _____, certifie que les renseignements donnés dans le présent document et ses annexes sont à tous les égards vrais, exacts et complets.

ENVOI DES DOCUMENTS

Veillez enregistrer ce formulaire et l'envoyer par courriel à M^{me} Perrine Jézéquel, inspectrice municipale à info@mrcdesappalaches.ca

En plus du formulaire, il faut **inclure à votre courriel tous les documents requis** pour l'analyse de votre demande (voir section *Documents à joindre*).